

En bref

- Chaque année, Gaz Métro dépose sa demande tarifaire à la Régie de l'énergie afin de faire approuver les tarifs de distribution de Gaz Métro ainsi que leur répartition par composantes.
- La Régie a rendu sa décision sur la demande 2018 de Gaz Métro le 7 septembre dernier. À la lumière de celle-ci, les tarifs du gaz naturel du secteur résidentiel varieront en moyenne de - 0,1% à - 0,3% à compter du 1^{er} octobre 2017 selon le type de consommation.
- Le gaz naturel demeure toujours l'énergie la plus économique sur le marché.

Tout d'abord, il faut comprendre que la facture de gaz naturel est composée de différents éléments :



- le prix du gaz naturel lui-même (fourniture);



- les composantes qui permettent d'acheminer le gaz naturel jusqu'aux consommateurs :
 - tarif de distribution (C'est uniquement sur cette composante de votre facture que repose le bénéfice de Gaz Métro.);
 - transport;
 - équilibrage;
 - gestion des inventaires;
 - SPEDE (système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre).

Le bas prix du gaz naturel compensera pour la variation à la hausse des autres composantes, ce qui résulte en une baisse des coûts pour la clientèle résidentielle.

Concrètement...



Cas-type résidentiel¹ - Petite maison unifamiliale (160 m²)

→ La facture annuelle de gaz naturel sera ajustée de **- 0,1% ou -1\$** par rapport à l'an passé.



Cas-type résidentiel² - Maison unifamiliale de grosseur moyenne à grande (205 m²)

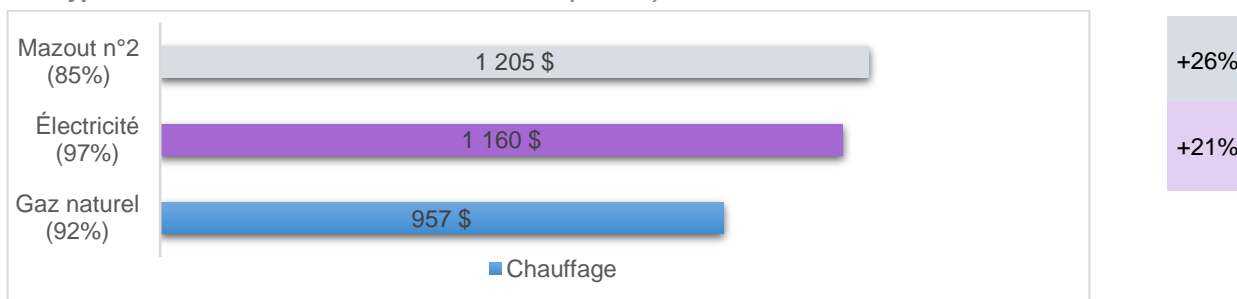
→ La facture annuelle de gaz naturel sera ajustée de **- 0,3% ou - 3\$** par rapport à l'an passé.

L'énergie la plus concurrentielle !

Le gaz naturel demeure encore l'énergie la plus économique disponible sur le marché. En optant pour le gaz naturel, notre client se retrouve avec la facture de chauffage la moins élevée. Même en projetant des hausses de tarifs d'électricité qui entreront en vigueur le 1^{er} avril 2018, la facture de gaz naturel demeure toujours la plus concurrentielle.



Cas-type résidentiel¹ - Petite maison unifamiliale (160 m²)

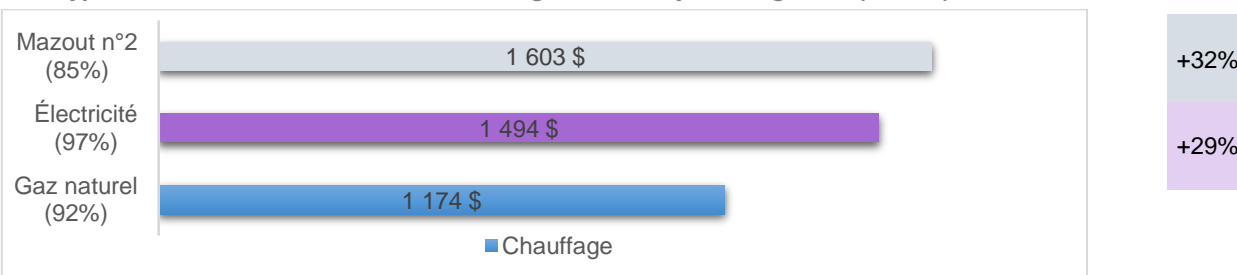


Facture estimée pour 2017-2018 (chauffage)

Nouvelle construction (résidence récente avec équipements à haute efficacité énergétique) - Unifamiliale récente de 160 m² - (1 416 m³)



Cas-type résidentiel² - Maison unifamiliale de grosseur moyenne à grande (205 m²)



Facture estimée pour 2017-2018 (chauffage)

Nouvelle construction (résidence récente avec équipements à haute efficacité énergétique) - Unifamiliale récente de 205 m² - (1 815 m³)